élan

AVON, VIVRE ENTRE SEINE & FORÊT

Les vœux du maire : décider ensemble

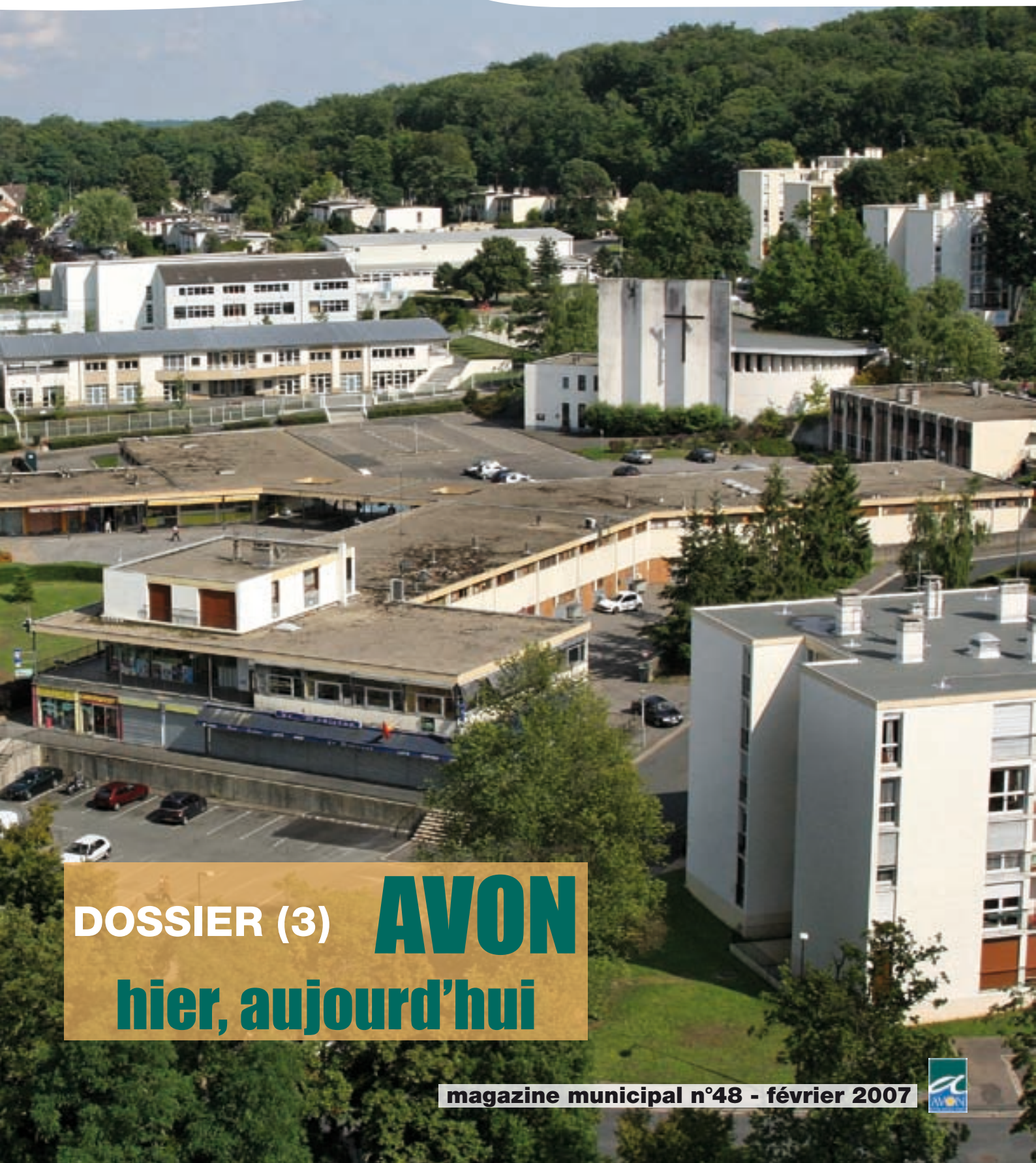

DOSSIER (3) AVON hier, aujourd'hui

magazine municipal n°48 - février 2007

Les agents recenseurs
Isabel Furdank,
Catherine Cousseau,
Marie-Noëlle Matéo
et Evelyne Boucher

Les agents recenseurs

8% de la population d'Avon est en cours de recensement jusqu'au 24 février prochain.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Avon, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire.

Depuis le jeudi 18 janvier 2007, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Merci de leur réservez un bon accueil. ■

Médailles du travail

Le personnel de la ville d'Avon et de la communauté de communes de Fontainebleau-Avon a été honoré lors de la présentation des vœux du maire. Mme Mamecier, M. Stéfani, Mme Etienne ont reçu la médaille d'argent du travail ; M. Duval, Mme Vandenherreweghe, Mme Gilbert, M. Moisan, la médaille de vermeil ; Mme Pires, les médailles vermeil et or ; et Mme Pereira, la médaille d'or. Le maire a également souhaité une bonne retraite à Mme Bonno.

Noël à la Crèche

A l'approche de Noël, l'équipe de la crèche a organisé des matinées récréatives à la bricolerie pour fêter ensemble cette fin d'année. Les enfants se sont retrouvés autour de comptines, danses, jeux, goûter pour leur plus grande joie. Educatrices, animatrice, assistantes maternelles, parents ont ainsi accueilli le maire, Jean-Pierre Le Poulain pour partager un moment de convivialité.

CARNET

NAISSANCES à Fontainebleau

Novembre 2006

ROBLES Enzo le 21 ■ BOURGOIN Jade le 21 ■ MONSEGUR Arthur le 23 ■ TOUSSAINT Clive le 25 ■ CALCAGNO- -MALISSE Giulia le 28 ■ CERVEAUX Arthur le 28

Décembre 2006

TROUILLER Apolline le 1 ■ SALA Clara le 4 ■ FRICKEL Calia le 4 ■ MUKHTAR Fiza le 7 ■ PFISTER Jérémie le 7 ■ AMY de la BRETèQUE Maylis le 10 ■ CHAOUCH BEN AHMED Amine le 13 ■ DESTORS- -CROIZET Téo le 13 ■ LEFEVRE Clément le 14 ■ VIUDEZ LOMBA Beatriz le 18 ■ ROUXEL Lorenzo le 19 ■ JARNO- -DUPUIS Mélissa le 21 ■ Koç- -YESILBAS Rojat 22 ■ SMOLUCK Enola le 25

Janvier 2007

BILLAUD Lili le 3 ■ FABRE Camilia le 3 ■ RAZZAQ Faiza le 3 ■ AGUM Dunya le 6 ■ GRéGOIRE Océane le 8 ■ MARCHAND Tiago le 9 ■ ROQUIN Lohan le 10 ■ POLLEDRI Sacha le 13 ■ PALLEAU Evan le 14

MARIAGE

Décembre 2006

■ LE BON Florent
et HENRIOT Sabrina le 16
■ BOLICHE Frédéric
et LEBAS Angélique le 23
■ DUSAUSOIT Michel
et MARTIN Ghislaine le 27

DÉCÈS

Novembre 2006

LAMNOURI Abderrahman le 20 ■ RAFFIN Robert le 25 ■ BARTHALOT Simonne veuve AUGER le 30

Décembre 2006

KROWARSCH Michael le 3 ■ SACRÉ Claude le 9 ■ MATHEY Jeanine veuve NORET le 10 ■ LOISEAU Marie le 11 ■ MORVAN Louise veuve BREUT le 11 ■ TABOURIN Huguette le 13 ■ ALBAYRAK Hakan le 18 ■ MÉRIGEAU Raymond le 24 ■ BACHY Emile le 26 ■ CHARPENTIER Marcelle veuve BOUVOT le 26 ■ LEFORT Robert le 26 ■ CAGNIANT Marie veuve GIRARDIER le 31 ■

Janvier 2007

GOBART Bernard le 3 ■ MARCILLY Alain le 6 ■ DEBORD Mauricette veuve DELOGÉ le 15 ■ CHAPUT Simone épouse FABING le 16

DÉCIDER ENSEMBLE

DECIDER *«Agir aujourd'hui pour mieux vivre demain» est la devise de notre équipe. Chacun mesure au quotidien les fruits de notre action, menée avec dynamisme depuis 1995. Les grandes orientations, comme les petits détails de notre programme de 2001 « Réussir, Réunir, Embellir », sont atteints, au point que nous pouvons nous permettre de présenter de nouvelles réalisations qui n'y figuraient pas.*

Il convient donc de décider de nouvelles pistes car pour agir aujourd'hui, il faut décider. En pleine concertation avec les publics concernés en particulier et l'ensemble de la population en général, c'est-à-dire : ***ENSEMBLE*** *après consultation de tous. On notera qu'il ne s'agit là que de la poursuite de ce que nous pratiquons depuis douze ans : l'action après concertation. Sauf qu'aujourd'hui, certain(e)s concurrent(e)s à l'élection présidentielle, sans doute aussi candidats au concours Lépine du bricolage politique, appelle cette méthode « démocratie de proximité », ce qui ne veut strictement rien dire de plus que démocratie tout court.*

Le fil à couper le beurre ayant été inventé depuis longtemps, nous allons donc poursuivre notre réflexion dans le seul souci républicain qui encadre nos obligations : celui de l' ***INTERET GENERAL****, qui n'est surtout pas la somme d'intérêts particuliers. Ces derniers se sont exprimés tout naturellement au cours des dizaines et des dizaines de réunions publiques que nous avons organisées en préalable à toutes nos entreprises.*

Le moment est venu de faire le point sur les avis que nous avons reçus pour tenter de les coordoner : de la rue du Vieux Ru à la rue Dumoncel, du rond-point du Viaduc à celui des Basses Loges, en passant par l'école maternelle de la Butte Montceau, tous nos chantiers ont fait l'objet de critiques préalables, à l'exception du quartier de Changis et des Fougères.

Nous allons donc, quartier par quartier, vous inviter à nous pencher ensemble, avec le recul nécessaire et désormais suffisant, sur les résultats obtenus.

Afin de lancer, avec vous, pour nous tous, la nouvelle vague de projets dont nous déciderons ensemble de la suite à donner. Appelons cette démarche la démocratie. Tout simplement.

Jean-Pierre LE POULAIN

Chez nous 2

Les agents recenseurs - Carnet

Édito 3

Les vœux du Maire 2007 4-8

Infos pratiques 9

SOS services : mode d'emploi et téléphones utiles

Nos travaux 10

Coup de pinceau au centre de loisirs

Notre environnement 11

Eau, déchets, propreté... les gestes citoyens

Nos sportifs 12

Zoom sur l'AFA

Nos jeunes 13

Choisissez le programme !

Avon solidaire 14

Noël ensemble

Dossier : Avon : hier, aujourd'hui.....15 à 19

Le quartiers de la Butte-Montceau
et l'axe Roosevelt-Valvins d'hier à nos jours

Vos sorties 20-21

La Nuit du rock - Sep'Action -
3e Festival Color del Caribe - Bibliothèque

Ils font l'honneur d'Avon 22

Au fil du temps 23

Nos Associations 24 à 27

Communauté de communes 28

Campagne de ravalement

Finances 29

Budget, le reflet de l'action municipale

Tribune 30

Entre nous 31

Agenda 32

Élan - 8 rue Père Maurice - 77210 AVON - Tél. : 01 60 71 20 00 ■ Directeur de la publication : Jean-Pierre Le Poulain ■ Rédacteur en chef : Aude Luquet ■ Ont collaboré à la rédaction : Gwenaëlle Corriou, Jean-Paul Grandière, Delphine Laroche, Huguette Le Tirrand, Aude Luquet, Gérard Moisan, Bernard Pamart, Blandine Rouillé, Christelle Sauvageot, Laurent Wiard ■ Mise en page : Carine Caballero-Millot ■ Impression : Actis (01 49 26 14 00) ■ Tirage : 9000 ex. sur papier recyclé ■ Crédits photos : Ville d'Avon - Vues aériennes : Jean-Claude Jacquin (MRW) ■ www.avon77.com.

Vœux 2007

Au premier rang (de gauche à droite) : *les adjoints au Maire* : Benoît Laurenceau, Béatrice Rucheton, Claude Dezert, Claudine Bloc Françoise Valtier *(conseillère)* et Raoul Vandenherrewegue.
Au second rang (de gauche à droite) : Jean-François Robinet, *Conseiller Général*, Philippe Chopin, *sous-préfet*, Jean-Pierre Le Poulain, *Maire d'Avon et Président de la Communauté de Communes Fontainebleau-Avon*, Frédéric Valletoux, *Maire de Fontainebleau*, Michel Benard, *Vice-Président du Conseil Général et Maire de Veneux-les-Sablons*, et Patrick Septiers, *Maire de Moret-sur-Loing et Président de la Communauté de Communes Moret Seine-et-Loing*.

Les vœux du Maire

« Parlez-moi d'Avon »

Plus de 500 personnes ont assisté à cette traditionnelle cérémonie, ouverte par la projection d'un petit film intitulé « Parlez-moi d'Avon ».

Une caméra et un micro ont parcouru Avon pour saisir sur le vif ou chez elles des personnes auxquelles était posée la même question : « Parlez-moi d'Avon ».
Le résultat, très apprécié de l'assistance, sera téléchargeable sur notre site www.avon77.com.
La cérémonie s'est poursuivie par les traditionnels discours, téléchargeable eux aussi, dont on trouvera des extraits dans les pages suivantes, pour se clôturer par le traditionnel buffet. ■

DÉCIDER ENSEMBLE

extraits des discours, *consultables in extenso sur avon77.com*

Jean-Pierre LE POULAIN, *Maire d'Avon*

Un slogan

Jean-Pierre Le Poulain entamait son discours en tenant à la main son cahier-programme municipal de 2001. Pour faire le point sur les promesses tenues, sur les travaux prévus et réalisés, mais aussi sur tous ceux entrepris hors programme, pour ajouter ensuite :

« Cette année 2007 nous souhaitons la placer sous le signe d'un slogan simple de démocratie « de proximité » comme on dit maintenant : décider ensemble.

Des remerciements

Au Conseil Général

La ville d'Avon n'a jamais reçu autant de subventions de sa part, ce qui a fait que nous avons été très agréablement surpris. Je me suis enquis auprès du Vice-Président du Conseil Général, ici présent, des raisons de cette bienheureuse mansuétude.
Il m'a répondu que les choix prioritaires du Conseil Général étaient aussi ceux du maire d'Avon.
Les critères d'éligibilité retrouvaient donc ceux de la ville d'Avon.
Ce qui montre que l'intérêt général transcende les clivages politiques.

Aux forces vives

Entreprises, commerces, grâce auxquelles le résultat le plus tangible, est la baisse spectaculaire du nombre de chômeurs : 384 chômeurs indemnisés. Ils étaient plus de 1000 en 1995 lors de notre première élection.
Il ne faut pas se tromper lorsque l'on dit des chiffres comme cela car la baisse du chiffre du chômage masque parfois une importante hausse du chiffre des Rmistes.
J'ai donc vérifié l'évolution du nombre de RMI. Après une hausse à l'été, il est en voie d'effondrement et concerne aujourd'hui 120 personnes.
Le taux de chômage de la ville est inférieur à 5%, en dessous du taux de la Seine-et-Marne, lui-même inférieur de 2% au taux francilien.

A l'État

Après avoir rappelé que la Communauté de communes concentrait ses efforts dans deux domaines essentiels que sont la Santé et la Sécurité, Jean-Pierre Le Poulain remercie l'Etat pour sa contribution exceptionnelle au financement de la mise aux normes des équipements publics dans le cadre de sa politique de développement durable, avant de conclure, dans les rires de l'assistance :

« Pour faire du développement durable, il faut des élus durables »...

Philippe CHOPIN, *Sous-Préfet de Fontainebleau*

Avant de présenter mes vœux à votre population, je souhaiterais me tourner vers 2006 et expliquer pourquoi l'Etat a été, selon vos propos, généreux.
Je retiendrais cinq travaux, on aurait pu en prendre d'autres, c'est un peu arbitraire, deux sur votre ville, trois sur la Communauté de Communes.

Voici ces cinq « coups de chapeau »

• Le premier sur votre ville, à la suite des émeutes de 2005, le gouvernement et le ministre de l'Intérieur ont demandé au Préfet d'aller dans les villes qui ont été touchées par les événements malheureux de novembre 2005. Nous sommes allés à Avon et nous avons eu des temps forts, discussions avec les habitants, les enseignants, et puis un moment très fort qui a marqué le Préfet de Seine-et-Marne et le Sous-Préfet, lorsque nous sommes allés dans votre Maison des Jeunes, nous avons pu constater tous les efforts que vous faites avec les éducateurs, avec votre équipe municipale pour offrir une alternative aux jeunes, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas d'excuses quand ils font des bêtises, car il y a des villes où il n'y a rien, on peut les excuser, mais à Avon il y a des possibilités pour les jeunes.

• Le deuxième dossier est moins emblématique, moins connu, mais tout aussi important. Dans le commission de sécurité que je préside, il y a une ville qui dans l'année 2006 qui a fait des efforts particuliers pour que les établissements qui dépendent de la mairie, il y en a 37 puissent être en conformité vis-à-vis des règles de l'incendie. Cela parait comme cela pas grande chose mais c'est un énorme travail que vous avez réalisé, nous sommes pratiquement à 100% d'avis favorable. Cela veut dire que les enfants des Avonnais dans les écoles maternelles et primaires qui dépendent de la ville sont en sécurité parce que vous avez bien voulu investir et faire en sorte que la priorité du Préfet de diminuer le nombre d'avis défavorable soit réalisée. Je voulais donner ce coup de chapeau parce que c'est vraiment quelque chose de remarquable qui est important.

• Je n'oublie pas que vous êtes Président de la CCFA. Là aussi il y a eu des dossiers emblématiques. Le premier a été évoqué par le Conseil Général, par vous-même, c'est la station d'épuration. A notre initiative, nous sommes allés tous les deux voir le Préfet de Seine-et-Marne pour essayer de sortir de ce dossier. De cette réunion, il y avait de l'intelligence dans vos yeux, de la connivence dans les miens mais surtout la satisfaction d'avoir fait un bon travail ensemble et d'avoir fait ce que Montesquieu disait et ce qui est le rôle des élus et des Sous-Préfets «la plus noble vocation, c'est de servir le plus grand nombre et d'être utile à beaucoup». Nous étions parfaitement en phase pour qui un jour cette Step puisse voir le jour.

• Le quatrième coup de chapeau, c'est sur le Groupement d'Intérêt Public sud Seine-et-Marne. Il a été créé pour réactualiser l'emploi avec les partenaires que sont le Conseil Général, le Conseil Régional, les Communautés de communes. Pour le mettre en place, il a fallu trouver une directrice, le CCI s'en est chargé, et une assistante, et là, quand on demande de payer, de fournir une petite contrepartie pour adhérer au GIP, tout le monde se regarde, et regarde ses chaussures ou détourne la tête. Et là, il y a une main qui s'est levé au fond de la salle, et vous avez dit « je prends ». « Monsieur le Préfet, la CCFA vous accompagnera dans cet effort, parce que nous pensons que ce que vous faites avec vos partenaires est justifié », vous

avez tenu votre promesse puisque vous avez mis à disposition une secrétaire à temps plein pour travailler au GIP Sud 77 et je voulais vous en remercier.

• Le cinquième coup de chapeau, c'est évidemment la piscine intercommunale que nous avons inaugurée. Les Bellifontains et les Avonnais vous en sont gré car c'était difficile des mois sans cette piscine, je crois que c'est un grand moment de convivialité un peu comme ce soir où l'on a pu voir, quand deux municipalités, au sein d'une Communauté de Communes, s'entendent, ce que l'on peut arriver à faire et tout le monde en est satisfait.
Enfin, vous avez parlé de la France et je ne peux que souscrire à vos propos et à ceux du Député. Vous avez parlé de l'intérêt général, je voudrais comme je le fais partout saluer les élus locaux qui se donnent du temps, de leur patience, de leur vie privée pour le bien-être public, pour l'intérêt général.

Je voudrais vous en remercier et conclure en parodiant Jules Romain qui disait :
« Quand j'imagine tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être toujours heureux ».
Je vais la parodier en disant :
« Quand j'imagine tous les dossiers qu'il nous reste à traiter ensemble, j'ai la certitude d'être un Sous-Préfet toujours heureux parmi vous ». ■

Didier JULIA, *Député de Seine-et-Marne*

Le député Didier Julia étant retenu par d'autres manifestations dans sa circonscription, nous avait fait parvenir le texte suivant :

Monsieur le Maire d'Avon,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
Ne pouvant me trouver ce soir à vos côtés, je vous demande de bien vouloir être mon interprète pour présenter mes voeux de bonne année à toute la municipalité que vous dirigez et à tous les habitants d'Avon.
Vous avez rendu compte de vos réalisations pour 2006 et de vos projets pour 2007. J'ai pu saluer à chaque étape chacune de vos réalisations, et je tiens à vous rendre hommage pour avoir su rester si proche du tissu associatif dense que vous soutenez comme Maire, et qui donne à Avon une vitalité sociale, un rayonnement culturel et une animation sportive exceptionnels.
Je tiens à rendre au Président de la Communauté de Communes le mérite des réalisations communautaires, parfois emblématiques, comme la piscine de Fontainebleau, la gare routière, la station d'épuration, l'aide aux cinémas de Fontainebleau, le ravalement des façades des immeubles de Fontainebleau, l'usine du traitement des pesticides. Je soutiens totalement au plan national le projet communautaire du nouvel hôpital. Je souhaite une bonne année 2007 à cette Communauté qui symbolise la solidarité à laquelle, pour reprendre l'expression du philosophe René Girard, « nous sommes tous condamnés pour réussir et pour survivre ».
Je souhaite enfin une bonne année à la France. La France n'est pas un pays en déclin; je souhaite que nos compatriotes puissent retrouver l'espoir et la confiance en notre pays. C'est cela la rupture : que les jeunes puissent garder l'espoir et trouver un emploi et un parcours de réussite en restant chez nous, que l'esprit de responsabilité supplante à tous les niveaux l'esprit d'assistance, avec toutes les réformes que cela impose. Notre détermination sur ce point est inébranlable. Il y a pas d'idée plus mobilisatrice et plus jeune que l'amour de la France, que je vous invite tous à partager en l'année 2007.
Enfin, je sais que vous êtes attaché, Monsieur le Maire, comme Vice-Président du mouvement « Debout la République », au rôle de la France en Europe. Vous vous êtes toujours opposé à la dissolution de nos énergies nationales dans la bureaucratie européenne.
Vous militez comme moi, et dans un esprit d'union, pour une solidarité renforcée entre les Nations Européennes et vous savez que vos idées ont été largement prises en compte.
Mesdames et Messieurs, je souhaite qu'à la fin de l'année vous puissiez totalement assumer la responsabilité qui aura été la vôtre en 2007; je souhaite que vous puissiez être heureux des choix que vous aurez faits en cette année décisive; heureux et fiers de la manière dont vous aurez orienté le destin du pays.
C'est plein d'espoir que je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2007. ■

SOS services

Mode d'emploi et numéros de téléphone utiles

A force de rendre de plus en plus performants les services municipaux, ce dont on ne remerciera jamais assez le personnel qui les fait vivre, nos cher(e)s administrés(es) prennent la mairie pour un guichet gratuit devant avoir réponse à tout.
De la télévision qui ne marche pas bien, aux ruptures de canalisations d'eau privées en passant par les troubles de voisinage, voire à l'ordre public, les usagers préfèrent s'adresser directement au Maire, qui les écoute, plutôt qu'aux responsables concernés qui les envoient plus ou moins « promener ».

Ordre public

C'est une prérogative de l'Etat :
Police et Justice

C'est vers eux que le Maire transmet les plaintes qu'il reçoit, sans beaucoup de succès auprès de la seconde, de qui dépend d'ailleurs la première : la plupart des plaintes transmises sont en effet classées sans suite SAUF si elles sont déposées avec constitution de partie civile avec avocat.
C'est pourquoi la ville d'Avon s'est attachée le concours d'un avocat spécialisé qui accompagnera toutes les plaintes déposées auprès de la Procureure de la République et dont les copies lui seront transmises.

Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance - 01 60 71 23 05
(le maire d'Avon a proposé que le Tribunal de Grande Instance soit compétent en matière de justice des mineurs. La justice a refusé).
Commissaire de Police - 01 60 71 58 00
11 bis Place de la République
77300 Fontainebleau
(le maire d'Avon a proposé un terrain pour y installer un commissariat neuf. Refusé par la police qui préfère rester à Fontainebleau.

Et aussi
Pompiers 18
Samu 15

Ordre privé

Dans les copropriétés, ce sont les syndics qui doivent faire respecter le règlement intérieur en portant plainte, eux aussi contre les contrevenants, avec copie à la mairie qui les accompagnera et les soutiendra.
Avant d'appeler la police municipale, contactez vos syndics : ils sont rémunérés pour cela. En cas de manquement à leurs obligations, la municipalité se retournera contre eux si elle est obligée de pallier à leur carence.

Télévision

La réception continue d'être mauvaise et la TNT inaccessible.
Toutes vos protestations doivent être dirigées vers l'organisme responsable qui continue de ne rien faire malgré nos multiples demandes :
TDF - 0825 096 737.

Espaces publics

Ils sont sous le contrôle du Maire, à l'exception des cas précédents. En cas d'accident météorologique ou autre, sur la voie publique :
Astreinte mairie
7j/7 24h/24
06 07 15 22 21
06 72 15 22 65

Eau

La ville et son délégataire : la société des eaux de Melun, sont responsables de votre approvisionnement en eau de qualité jusqu'à votre compteur d'eau (individuel ou collectif).

Au delà, c'est à vous, avec votre plombier ou, encore une fois, avec votre syndic, d'agir
Véolia eau - 01 60 39 54 16
47 bis rue Guérin Fontainebleau

GAGNEZ DU TEMPS, ET PERMETTEZ NOUS D'EN GAGNER

en appelant directement ces services.
La mairie préfère concentrer ses efforts sur l'action sociale, la vie scolaire, le sport, la jeunesse, les loisirs, l'entretien des bâtiments publics, les équipements collectifs et la voirie.
A chacun ses responsabilités !
Nous assumerons toutes les nôtres.
Pas celles des autres.
Merci de votre compréhension.

Coup de pinceau

Des peintures au centre de loisirs

Les murs des différentes salles du centre de loisirs viennent d'être rafraîchis.

La couleur des murs des salles réservées aux élèves des classes élémentaires ont fait l'objet d'un vote par les enfants. Il en résulte des murs de couleur bleue, jaune, violette et verte, réparties harmonieusement pour le confort de tous.

Le rafraîchissement se poursuivra prochainement par la peinture des allées et couloirs du centre.

Ces réalisations ont inspiré les animateurs et les enfants. Ainsi, ils ont rénové un vieux buffet pour en faire un meuble moderne de rangement destiné à l'accueil périscolaire pour l'école maternelle de Changis. Des vocations sont nées… ■

Des nouveaux commerces

L'aménagement de la zone d'activités commerciales de Valvins se poursuit ainsi, deux commerces vont s'installer : il s'agit du magasin GIFI qui ouvrira ses portes en juillet et du restaurant Buffalo Grill en décembre. Ils généreront des emplois.

Route de Samois

Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes empruntant la route de Samois, une « Zone 30 » a été mise en place en décembre 2006 ainsi que des coussins berlinois et des plateaux surélevés permettant de réduire la vitesse des véhicules circulant sur cet axe.

Rue des Courtils

La ville entreprend des travaux d'aménagement rue des Courtils pour un montant de 113 000€.
Ils consistent en l'élargissement des trottoirs dans toute la longueur de la rue afin d'améliorer le confort des piétons et dans la section en sens unique, débutant avenue du Général de Gaulle, les travaux consistent en la création d'un réseau d'assainissement, la matérialisation de places de stationnement, la création d'emplacements réservés et d'aménagements paysagers.
La fin des travaux est prévue en mars prochain.

Avenue des Marronniers

Afin de sécuriser ces axes très empruntés par les véhicules et les piétons, des travaux d'aménagement de la voirie ont été réalisés en novembre et décembre 2006.
Un terre-plein végétalisé a été créé afin de réduire la vitesse de circulation et le doublement de véhicules. Il a été complétée par des passages surélevés.

Eau, déchets, propreté... les gestes citoyens

Chacun d'entre nous peut contribuer à préserver notre environnement, quelques conseils :

Pour notre eau

• N'utilisez plus de désherbants et d'engrais, toxiques, ils s'infiltrent directement dans le sol et les rivières. Il est préférable de désherbez manuellement,

• Équipez votre maison de petits matériels simples et économiques : mitigeurs, stop douche, chasse d'eau à deux vitesses, lave linge économe…

• 20% de l'eau consommée part en fuites, alors pensez à couper l'eau avant de partir en vacances,

• Réduire l'utilisation des produits ménagers… une dose de vinaigre blanc détartre et fait briller lavabos, éviers, baignoires, w.c…

• Un bain consomme deux fois plus d'eau (200l), qu'une douche de 5 minutes.

Pour un meilleur tri de nos déchets végétaux

• Il est constaté encore beaucoup trop d'erreurs dans les déchets verts.

Les déchets de tonte et de taille, les feuilles et plantes mortes doivent être déposées directement dans le compartiment réservé aux végétaux.

• Les erreurs les plus courantes sont les yaourts en plastique (ordures ménagères), les gravats (déchèterie) mais aussi beaucoup trop de bouteille en verre (bac verre).

• Seul le compartiment réservé aux déchets ménagers (ordures ménagères) reçoit les déchets dans des sacs.

Pour la propreté de notre ville

• Pour les propriétaires de chiens et en particulier dans le cas de non respect de la réglementation les propriétaires sont verbalisables (aboiements, divagation, déjections). Pensez à les tenir en laisse et avoir un sac sur vous pour les déjections de votre chien.

• Pour garder notre ville propre et préserver notre cadre de vie, ne jeter rien parterre.

• Les riverains doivent effectuer un premier entretien des trottoirs (en cas de neige ou de grêle, de chute des feuilles…)

Calendrier des encombrants

Avon Ville : les jeudis 1er mars, 5 avril, 3 mai.
Butte-Montceau, Les Fougères : les jeudis 8 mars, 12 avril, 10 mai.
Rappel : les déchets encombrant sont à déposer la veille au soir de la collecte. Tous dépôts avant cette date sera verbalisés.
Sont exclu des encombrants :
- les gravats, ainsi que les petits débarras des caves et greniers,
- les déchets provenant des exploitations agricoles ou commerciales,
- les déchets présentant par leur nature un danger pour l'environnement, ou pour la santé du personnel de collecte,
- les déchets pour lesquels il est obligatoire de recourir à des modes des collectes ou de traitement spécifique,
- les pots de peinture, les pneus, les batteries,
- les objets qui par leurs dimensions ou leur poids ne pourrait être chargé dans le véhicule de collecte par deux hommes, sans effort excessif,
- les cartons,
- les déchets d'Equipement Electriques et Electroniques,
- les déchets verts, même en fagot,
- les objets de moins de 30 cm.

Collecte sélective

Collecte des jours fériés : Le lundi de Pâques (9 avril) la collecte est effectuée à partir de 9 heures, pensez à sortir vos bacs dès le matin.
Vous avez un doute, une question sur les collectes ? Appelez le numéro vert (gratuit) du SMICTOM : 0 800 133 895.

Collecte sélective 2007

Si vous n'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres la plaquette « Collecte sélective 2007 » vous pouvez vous la procurer en mairie ou à la Communauté de Communes de Fontainebleau-Avon. Elle vous donnera les conseils pour mieux trier vos déchets, les erreurs à ne pas commettre, que faire de vos déchets DEEE, des renseignements sur la déchèterie et les calendriers des différentes collectes.

Zoom sur ... l'AFA

Un nouveau site d'entraînement au cœur de la ville

Le club Avon Fontainebleau Athlétisme, qui compte 300 adhérents, met en place un nouveau site d'entraînement, situé au cœur de notre cité, sur le nouvel équipement sportif du plateau de la Vallée, inauguré le 14 octobre dernier.

Ce site bénéficie d'installations nouvelles très appropriées pour l'initiation aux disciplines variées de l'athlétisme : aires de lancer, de saut en longueur, de saut en hauteur, piste en enrobé, surface centrale en revêtement synthétique pour l'initiation ludique.

L'entraînement est réalisé par des entraîneurs qualifiés, tous les mercredis après-midi de 14h à 16h et concerne les catégories d'âge de 7 ans à 12 ans. ■

Secrétariat AFA : 01 60 72 31 75
Email : afa.athle@free.fr

L'AFA organisera le Foulée Impériale le dimanche 1er avril 2007 avec une épreuve de 10 km, un semi-marathon (21,1 km) et des courses pour les jeunes. La course majeure, le semi-marathon, accueillera le championnat de Seine-et-Marne. Le parcours se déroulera dans les rues de Fontainebleau et d'Avon.

Soirée des champions du CDOS

Bravo aux Avonnais récompensés lors de la soirée des champions du comité départemental olympique et sportif.

- Equipe du lycée uruguay-France championne de France des lancers,
- Equipe du lycée uruguay-France championne de France de relais,
- Claude Planchat, arbitre gymnastique
- Pierre Lavenu, animateur bénévole football,
- Equipe masculine - de 18 de handball accède au championnat de France,
- Paul Frantz Nourrigat vainqueur de la coupe de France aviron,
- Allessandro Sajgalik vainqueur de la coupe de France aviron,
- Etienne Bousser, Jacky Baroux et Daniel Charrier champions de France vétérans course d'orientation,
- Equipe senior CSEIS championne de France VTT relais,
- Camille Radou championne de France 50 m nage libre,
- Antoine Belzanne vice champion d'Europe 300 m chrono roller,
- Clémence Halbout 3e championnat d'Europe 15 Km roller,
- Justine Halbout championne d'Europe 10 km roller,
- Daniel Poyer vice champion de France pistolet.

Les Trophées de l'Espoir

Antoine Belzanne, élu meilleur sportif départemental du mois de décembre. Membre des 2APN Roller, il est vice-champion d'Europe et champion de France. Il a reçu sa récompense des mains du directeur de la DDJS, en présence, notamment, de Jean-Pierre Le Poulain et de Jean-Paul Grandière.

1ère réunion de l'ANDES à Avon

L'association nationale des élus en charge des sports s'est réunie à Avon en janvier dernier. Elle permet d'échanger sur les politiques sportives des villes et de représenter les collectivités territoriales auprès de l'Etat et du mouvement sportif. L'association dispose d'un réseau de plus de 200 villes.

Protection et rénovation au gymnase de la Vallée

Les murs de la grande salle du gymnase de la Vallée ont été recouverts par des mousses amortissantes afin d'accroître la sécurité des sportifs. De plus, des peintures ont été réalisées dans le dojo.

Choisissez le programme !

Les enfants participent.

La qualité de l'accueil des enfants, au quotidien, est une priorité du projet éducatif de la ville et des équipes.
Les accueils périscolaires, sont notamment un lieu d'éducation au choix de l'enfant.
Les animateurs les associent au maximum à la gestion de la vie de chaque site. Sur les activités comme sur les temps de vie quotidienne.

Scène ordinaire
Il est difficile de tout faire en même temps, comment pouvons nous faire ?
Moi je veux faire un jeu de ballon !
Et si on dansait ?
Non ! des jeux de société
Moi je ne veux rien faire !
On pourrait pas faire chacun son tour ?

La discussion s'engage, chacun parle à son tour pour donner son avis et ses arguments. Après de multiples échanges, le groupe programme, vote, renonce parfois, pour enfin trouver un compromis jusqu'à la prochaine réunion d'enfants. ■

Les droits de l'enfant

Le choix de l'enfant, comme le respect de ses rythmes de vie, son autonomie et sa responsabilisation sont les piliers de la politique éducative de la ville tout comme ils font partie de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée en 1989 par l'ONU) à l'exemple de l'article 13.1 :

« L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. »

Tous les enfants ont des droits
Extrait de la Convention des droits de l'enfant
Ministère délégué à la Famille
Quotidien

Convention Internationale des droits de l'enfant :
www.droitsenfant.com
<http://www.droitsenfant.com

Noël ensemble

Distribution des colis de Noël

Le maire a rencontré nos seniors lors de la distribution des colis de Noël. Les colis contenaient des mets festifs tels que du foie gras, du coq au vin et des chocolats par exemple. La distribution s'est déroulée dans la convivialité, autour d'un verre, qui a permis à chacun de se souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Elle a été assurée par des bénévoles et par le service du Centre Communal d'Action Sociale. 760 colis ont été offerts par la ville, dont 580 colis individuels et 180 colis pour deux personnes.

Le maire est venu partager le repas de Noël avec les résidants du foyer Jean Fontenelle. Dans une ambiance chaleureuse, Jean-Pierre Le Poulain et Marc Lemerez, adjoint au maire, entourés du directeur de cet établissement et de son personnel, ont fêté avec quelques jours d'avance le réveillon. Un repas prévu à cet effet leur a été servi pour le plaisir de chacun. ■

Déjeuner au foyer fontenelle

Le maire est venu partager le repas de Noël avec les résidents du foyer Jean Fontenelle. Dans une ambiance chaleureuse, Jean-Pierre Le Poulain et Marc Lemerez, adjoint au maire, entourés du directeur de cet établissement et de son personnel, ont fêté avec quelques jours d'avance le réveillon. Un repas prévu à cet effet leur a été servi pour le plaisir de chacun. ■

Nouveaux horaires des bureaux de la poste

Une nouvelle organisation des différents bureaux de poste avonnais va être mise en place début février et cela a pour conséquence une modification des horaires d'ouverture.
A partir du début du mois de février :

Avenue Franklin Roosevelt
lundi : 8h-19h
mardi au vendredi : 8h-18h30
samedi : 8h-12h30

Butte-Montceau
lundi au mercredi et vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30
jeudi : 8h30-12h15
samedi : 9h-12h30

Relais poste (rue Rémy Dumoncel)
lundi au vendredi : 7h30-12h15 et 15h30-19h
samedi : 7h30-12h15

UASF

L'Unité d'Action Sociale de Fontainebleau est transférée au 33, rue de la Bonne Dame.
Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Pour tous renseignements appeler le standard au 01 60 70 78 00.

Enquête INSEE

L'INSEE réalisera jusqu'au 31 mars 2007 une enquête sur le cadre de vie et la sécurité en France. Elle permet de décrire la qualité de l'environnement du logement : état des immeubles environnants, des équipements collectifs (abribus, cabines téléphoniques...) et les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années.
Dans la commune d'Avon, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

La Butte-Montceau et l'axe Roosevelt-Valvins

« Vivre entre Seine et Forêt » : ce slogan résume bien Avon. Cette image déjà ancienne le concrétise, où se croisent la voie ferrée et l'axe routier, où le delta de Valvins était encore maraîcher et la piscine de la forêt encore active. Mais aussi où l'urbanisme anarchique de la fin des années cinquante commence à faire ses ravages au détriment des grandes propriétés de l'époque. Ce sont ces dégâts qu'il est aujourd'hui difficile de réparer en rendant compliquée toute tentative de requalification urbaine.

L'axe Roosevelt-Valvins

Elle à changé plusieurs fois de nom :
• Chemin de Fontainebleau à Provins (coupant aux Basses Loges la route de Bourgogne),
• Route de Valvins, empruntée par les charrois alimentant le port de Valvins, diligence pour le coche d'eau,
• Avenue de Fontainebleau ou de la gare,
• Avenue Franklin Roosevelt, prolongée par l'avenue du Général de Gaulle et de Valvins.

Axe très fréquenté de l'Octroi Orloff au pont de Vulaines parcouru pendant des décennies par le tram. Cette voie qui mène au cœur de Fontainebleau est commercialement, socialement, activement parlant, symboliquement l'axe reliant, non seulement, les deux villes en communauté, mais chargée de l'avenir de la commune d'Avon. Certes, de nombreuses et lourdes questions sont à résoudre : sécurité, circulation, stationnement, environnement, mais l'on sait bien que notre commune à là toute une potentialité économique prometteuse. L'avenue de Valvins se développe rapidement, la montée du Général de Gaulle tient à rivaliser avec sa suite au delà du fameux plateau de la gare qui fut, il y a cent ans, la fierté d'Avon avec ses hôtels, pensions de famille, restaurants, loueurs de voitures. Tout le secteur devient un nouvel enjeu urbanistique plus vaste car comportant hormis le square de la gare, les terrains de la gare de marchandises.

© Bernard PAMART
Janvier 2007

2006

1996

Le quartier de la Butte-Montceau

C'est un quartier relativement récent, contemporain, baptisé du nom d'un lieudit du secteur (nom plus inspirant que le lieudit voisin « les terres vagues »).
Après la seconde guerre mondiale, un mauvais chemin forestier conduisait à quelques pavillons vraiment isolés et à des parcelles de bois de taillis limitées par le bornage domanial.
Il y avait aussi une carrière de pierre calcaire.
En 1945-1950, Avon a besoin de grandir et de s'étendre. Se crée, la Société d'Economie Mixte de la Butte Montceau, promotrice d'un vaste projet de construction d'un ensemble d'habitations verticales (maximum 4 étages) et horizontales (pavillons).
Achevé, ce quartier comptera 4500 à 5000 habitants (Buttimontains) et fera partie du « Boum » avonnais (nom donné à la montée démographique locale, passant de 5000 à 15400 habitants en 1975).
Construite par tranches, la Butte Montceau comporte d'abord des ensembles H.L.M. (allée des Cigognes), des pavillons, des immeubles en forme de H et de barres. Tout cela maîtrisé en hauteur, agréablement disposé dans les arbres et la verdure.
La forêt limite le quartier sur 3 côtés, le quatrième jouxtant le vaste parc de Bel Ebat.
La Butte Montceau a fêté, il y a peu, le 40ème anniversaire de son centre commercial, où l'on peut faire ses courses et déambuler à l'abri à proximité d'un parking, les débuts ont été un préfabriqué épicerie-dépôt de pain.
Tout était à faire : viabilité, chaufferie, écoles maternelles et élémentaires, gymnase, centre social (Léon Béra), église moderne Saint Paul, relayée pendant son édification par une grande tente, le lycée Uruguay France (1600 élèves actuellement) dont les couleurs extérieures ont, au début, fait grincer bien des dents.

© Bernard Pamart - Janvier 2007

Église Saint-Paul :
bénédiction du terrain et pose de la première pière en 1967

La NUIT du rock

SAMEDI 3 MARS 2007

à partir de 19 heures à la Maison dans la Vallée

Dagoba

C'est en septembre 2000, après deux démos et une première partie de Rammstein à Marseille, que l'histoire de Dagoba commence réellement. Dagoba fait du power metal et les membres du groupe reconnaissent volontiers avoir grandi en écoutant Pantera, Machine Head et Fear Factory.

Comme le résume très bien Shawter, le but avoué de Dagoba est de « transformer la violence en énergie et en émotion ».

Shawter (chant/machines), Izakar (guitare), Werther (basse) et Franky (batterie).
Discographie : What Hell Is About (2006), Dagoba (2003), EP Release The Fury (2001).

Grümo

Métal Hardcore Guttural

Quelques mesures de distorsion sauvage, une dose de chant guttural, un brin d'égosillement hardcore, une pincée de batterie explosive et une touche de basse brutale, telle est la recette instinctive et survoltée de Grümo.

Sylvain, Alex (grunts et screams), Jobi (guitar), Régis (bass) et Tadz (drums).

Pour tous renseignements ou réservations de places vous pouvez contacter l'accueil de la Maison dans la Vallée au 01 60 74 91 30 (ouvert jusqu'à 19h mardi et jeudi).
Pour profiter pleinement de la saison culturelle 2006-2007, pensez à prendre l'abonnement découverte. Il est valable pour un minimum de 4 spectacles différents choisis dans la saison culturelle 2006-2007 à l'exception des conférences « Connaissance du Monde » et des rendez-vous jeunesse de l'érable:
Plein tarif : 8€ le spectacle / Tarif réduit : 4€ le spectacle.

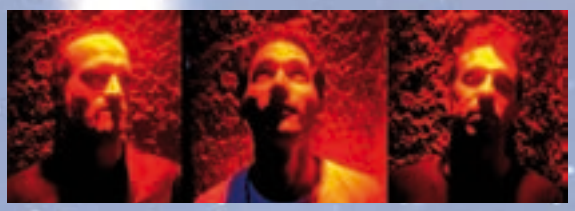

Orphéus

Orphéus est un groupe de rock français relativement varié, parfois orienté « chanson », parfois funkisant, avec souvent une touche « heavy rock ». Le groupe a fait une cinquantaine de concerts depuis 2003 et a notamment participé au festival Solid Hard Live en novembre 2003 et au festival Montereau Confluences 2004. Leur dernier album « Brille » est sorti fin 2005.

Morgann Mélin-Doppia (chant), Eric Théveneau (guitare, mandoline, chant), Franck Beauvais (basse) et Laurent Cerdan (batterie).

Laundry's Day

Fondé en septembre 2003, Laundry's day décide de rejoindre les routes du métal et du rock afin d'y distiller un mélange d'énergie brut et de mélodies finement ciselées.

Laundry's day tire partie de la complémentarité de ses membres, originaire de la région sud parisienne, et de leurs influences pour produire une musique riche en surprises avec pour seul mot d'ordre : « si ça sonne bien comme ça, ça peut sonner mieux autrement ! ».

Romain (guitare/chant), Clément (batterie), Jerry (guitares) et Jack (Basses / ex needles).

Entrée
9€ plein tarif / 4,50€ tarif réduit

Sep'Action

Dimanche 25 mars 2007 à la Maison dans la Vallée un concert du Chœur de l'Armée Française sera donné au profit de la recherche sur la sclérose en plaques. Les dons recueillis seront intégralement reversés à l'ARSEP (Association pour la Recherche sur la Sclérose En Plaques).

3e Festival Color del Caribe

Caroline Thomas

Les 30, 31 mars et 1er avril 2007, à la Maison dans la Vallée, l'Alliance Latino-caraïbéenne Avon-Fontainebleau et la ville d'Avon vous proposent une rencontre magique avec la culture latino-caraïbéenne mêlant, musique, danse, exposition permanente d'artistes et artisans. Des stages d'initiations et de perfectionnements à la danse et percussions, spectacle des élèves de l'association, concerts, concours de danse suivi de temps où chacun pourra danser, vibrer, battre la mesure sur des rythmes endiablés.

Entrée :

- **Vendredi 30 : 8€**
- **Samedi 31 : 12€**

Concert avec le groupe international «P18» (1ère partie Caroline Thomas)

- **Pass pour les deux soirées : 15€**

Renseignements :
06 80 90 20 70 - 01 64 22 18 86
info@alcaf.fr site www.alcaf.fr

À LA BIBLIOTHÈQUE

Ill. Quentin Blake

Les déracinés du Pays des Cèdres

Coup de cœur de la section jeunesse

***Le plus grand matin du monde* de Kochka**

Editions Thierry Magnier, 2006

Liban 1990. Jacques Morhange, architecte français, travaille à la reconstruction du centre ville de Beyrouth détruit par quinze années de guerre civile. Sa femme - une libanaise - et ses deux enfants, ont été rapatriés en France dès le début des hostilités. Depuis, il ne vit plus que pour cette ville blessée qu'il a fait vœux de servir toute sa vie. Il veut la relever et lui redonner sa dignité. Mais un jour le téléphone sonne. Son fils de dix sept ans, Élie, est dans le coma. Tentative de suicide. Jacques Morhange prend aussitôt le premier avion pour Paris et se précipite au chevet de son fils.

Un magnifique roman pour adolescents et adultes, ancré dans le vécu de l'auteur, où le lecteur suit l'évolution psychologique de ce père brisé qui jour après jour, grâce au journal intime de son fils et aux confidences de sa fille, va constater l'ampleur effroyable des dégâts causés par son absence et par l'exil des siens. Il découvre que la guerre peut également détruire à distance.

Kochka aborde ici avec pudeur et sensibilité les ravages psychologiques causés par la guerre et l'exil. Éditée début 2006, cette histoire est d'autant plus touchante que quelques mois plus tard éclatait le conflit israélo-libanais. La violence au Liban est malheureusement intemporelle.

A lire du même auteur *La Fille aux cheveux courts* et *Maigre Maya*.

Kochka est née au Liban en 1964 d'un père français et d'une mère libanaise. En 1976, la guerre contraint sa famille à l'exil. Après des études de droits, elle devient avocate. L'arrivée de ses quatre enfants changent sa vie. En 1997, elle quitte le barreau pour se consacrer à l'écriture.

Des personnes qui ont du cœur

Depuis le début du mois de décembre, la 22e campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté. C'est l'occasion de rendre hommage aux bénévoles qui entament une nouvelle campagne de solidarité.

Une antenne locale des Restos du Cœur existe à Avon depuis une vingtaine d'années. Elle compte 24 personnes ayant répondu à l'appel de Coluche.

Ces bénévoles accueillent les personnes qui ont besoin d'aide. Mais pas seulement.

En effet, en plus de distribuer six repas par semaine et par personne, ils prennent le temps de discuter et d'écouter ceux qui en ont envie. Les bénévoles de l'antenne locale sont en liaison permanente avec les CCAS d'Avon et de Fontainebleau ainsi qu'avec l'Unité d'Action Sociale. C'est une réelle aide à la personne qui est proposée grâce à un travail d'équipe efficace.

La petite enfance n'est pas oubliée puisque les restaurants du cœur donnent des vêtements pour enfants jusqu'à l'âge de trois-quatre ans. Les futures et jeunes mamans peuvent, également, recevoir des conseils ainsi que des produits d'hygiène.

Et pour tous, une bibliothèque est ouverte le lundi et tous les quinze jours, une coiffeuse offre ses services afin que les bénéficiaires puissent se sentir coquets.

Jean Feillâtre, le responsable de l'antenne explique : les bénévoles s'engagent avec respect, dans un but de solidarité envers toutes les personnes démunies et qu'ils sont entièrement indépendants de la politique et de la religion. Ce sont les conditions essentielles pour assurer un service de qualité, comme le prévoit la Charte nationale des bénévoles de l'association. »

L'antenne d'Avon est d'une part approvisionnée de façon hebdomadaire durant la campagne d'hiver par le dépôt de Vitry où sont stockés les produits achetés par les Restos du Cœur grâce aux ressources de l'association. D'autre part, des particuliers, des associations et le magasin Champion font des dons en nature pour aider directement l'antenne. Car les dons en argent sont redistribués à l'ensemble des associations des Restos du pays.

En dehors de la campagne d'hiver, les Restos se transforment en Relais du Cœur, ouvert une fois par semaine. Le relais du cœur n'est pas approvisionné comme les restos en hiver, il vit grâce aux dons en nature et sur ce qu'il reste des denrées hivernales. La mobilisation locale a donc son importance dans le fonctionnement de l'antenne.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un arbre de Noël a été organisé par les bénévoles avec l'aide précieuse de l'I.U.T de Couperin et de la Maison des Jeunes.

Cette année les bénévoles ont réussi à obtenir de très nombreux jouets avec le concours de particuliers et de grossistes. Ainsi, 92 enfants ont eu la joie d'ouvrir un cadeau de Noël autour d'un goûter convivial.

Sans les bénévoles des Restos du Cœur, rien ne serait possible. Et il est très important de pouvoir compter sur des personnes qui ont du cœur car la cause qu'ils servent n'est malheureusement pas prête de disparaître puisque les repas distribués sont de plus en plus nombreux. Merci aux bénévoles et aux généreux donateurs. ■

Transparence dans la gestion

Durant campagne d'hiver 2005-2006 :
- 23 406 repas distribués,
- 48 000 bénévoles en France,

Répartition des ressources de l'association :
- 27,1% des ressources proviennent des concerts des Enfoirés, des disques et DVD vendus,
- 37,8% des donateurs et de la générosité du public,
- 10,5 de l'Union Européenne,
- 18,8% d'autres organismes,
- 5% divers,
- 0,8% des produits financiers.

La question du ru de Changis 1864-1904 (suite)

En 1861, Fontainebleau fait installer l'eau courante (sous pression) d'abord dans les bornes fontaines, l'eau pompée en Seine est déversée à flots pour des lavages de toutes sortes : voiries, écurie des casernes, également les arrosages des jardins (l'eau sous pression est payante). Bref, le ru de Changis charrie désormais des eaux sales… On est loin des eaux claires de la Fontaine Belle eau. Les pauvres habitants du Montceau et de Changis ne peuvent plus laver leur linge, notamment au grand lavoir Carnot, ni laver leurs légumes et abreuver leurs animaux.

Une longue et sourde querelle commence entre Avon et Fontainebleau, querelle ponctuée de protestations, interpellations, invectives, études, rapports, arbitrages, promesses et dérobades, c'est un peu la lutte du pot de fer contre le pot de terre, la ville voulant avoir raison contre le village. Et les jours de fortes pluies, les odeurs nauséabondes se dégagent du ru : les rues, ruelles, placettes du Montceau, de Changis, toutes les parties basses sont alors inondées et des ordures et immondices flottent à la surface (on dit qu'il y a même des débris d'abattoir !).
Des commissions constatent l'étendue des dégâts, l'envasement du ru et l'odeur pestilentielle qui se dégage de tout cela…
De plus, un prélèvement effectué le 17 octobre 1899 (le temps passe) analysé bactériologiquement à Paris révèle 11 507 200 germes par centimètre cube ! Un peu moins à la sortie de Changis : pollution maximale dirait-on maintenant.

En 1902, les villes parviennent enfin à un accord et approuvent le rapport de Monsieur Massacrié-Durand : « Il ne faut plus faire de concessions à Fontainebleau, celle-ci a besoin du ru de Changis pour écouler ses eaux usées vers la Seine et en conséquence doit faire, à ses frais, les travaux d'entretien et d'amélioration du petit canal.
Quant aux eaux d'égout, Fontainebleau doit construire un réseau souterrain suffisant rejoignant une usine d'épuration ». ■

© Jean Galbois

Carrefour rue du Montceau / rue des Déportés

© B Pamart

Station d'épuration située sur les bords de Seine à Avon

. Comité de Jumelage

L'école primaire de Shaw noue des liens de jumelage avec la France.

L'école primaire de Shaw a fait les premiers pas vers le développement d'une relation de jumelage avec une école de la ville d'Avon.

Mary-Ann Pickett qui enseigne le français à l'école primaire de Shaw, et qui est aussi un membre de l'association de jumelage de Melksham et de la région d'Avon, a établi les premiers liens avec l'école primaire d'Avon-Centre.

Dave Borie, professeur principal de l'école primaire espère que les enfants auront des correspondants et développeront des liens avec l'école.

David Tompkins, président de l'association de jumelage, a indiqué que c'était la première école dans la région de Melksham à avoir établi un lien avec une école d'Avon.

« C'est juste un début, a-t-il dit, j'aimerai commencer une chose semblable dans d'autres écoles ».

. Tremplin avonnais

Recherche de bénévoles

Si vous acceptez de donner un peu de votre temps libre pour que des enfants de primaire retrouvent confiance en soi et envie d'apprendre, venez nous rejoindre !

Une fois par semaine, dans une école près de chez vous, vous ferez partie d'une équipe de bénévoles et vous aiderez un ou deux enfants à mieux comprendre leurs leçons, à enrichir leur vocabulaire et à améliorer leur lecture.

C'est une action simple et tellement utile !

01 60 72 11 71 ou 01 60 72 20 19

. Accueil de jour

« L'Accueil de Jour a ouvert ses portes en 1997 pour recevoir toutes les personnes majeures sans domicile fixe et les personnes les plus démunies.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, au 42 rue du Château à Fontainebleau et par grand froid (températures négatives) de 8h30 à 17h. Il leur est proposé un café, douche, lavage de linge déjeuner repos et conseil d'ordre social ou administratif par une personne professionnelle détachée du CCAS de Fontainebleau. Nos membres sont tous bénévoles, animés par une élan de solidarité et forment une équipe dynamique et soudée.

Si vous désirez nous aider, venez nous rejoindre pour compléter notre effectif qui reste toujours fluctuant.

Tel :Fax : 01 64.69 08 85

e-mail : aj.bleau@laposte.net »

. Atelier de décoration sur porcelaine et sur bois

« Cocorico !!! »

L'Atelier de décoration propose, en dehors de ses activités régulières un thème original en peinture sur bois : la décoration de «pendules» avec pour motif les animaux de la basse-cour : poules, coqs, petits poussins et pintades…

Au travers de ces motifs, venez découvrir les effets de matière, de vieillissement, la patine à la cire, la peinture à l'éponge et au chiffon…

Les cours sont ouverts à tous, adultes et enfants et il n'est pas nécessaire de savoir dessiner pour commencer.

01 60 70 29 08 ou 06 75 67 70 03

AGENDA

. La Manufacture MPR

Atelier de créations artistiques

Samedi 10 février et durant les vacances scolaires **du lundi 19 au vendredi 23 février et du lundi 26 au vendredi 2 mars** : stages de peinture a l'huile à l'Atelier 8, rue Jean Fontenelle quartier Village à Avon.

Programme des stages et des cours adultes, ados et enfants : Marie Pamart-Reynaud 06 71 41 49 33

. Association des Jardins Familiaux de Fontainebleau/Avon

L'association dispose actuellement, des parcelles allant de 200 m² à 100m² sur Avon et Fontainebleau.

Elles sont mises à la disposition des sociétaires pour les seuls besoins de la famille, sans recherche de bénéfices commerciaux.

Pour obtenir une parcelle ou une demande de renseignements :

Michel Bouland 01 64 22 55 88

Vendredi 16 février : Assemblée Générale, salle des élections à Fontainebleau.

Dimanche 4 mars : Loto annuel à la salle des fêtes « La Samoisienne » à Samois/Seine.

. Cercle de Généalogie et d'Héraldique de Seine-et-Marne

Réunions mensuelles - conférences

Samedi 17 février - 14h/18h : "Les Enfants abandonnés" par Myriam Provence, généalogiste professionnelle.

Samedi 17 mars - 14h/18h : "Les Dissidents anti-concordataires" par Mireille Pailleux, administratrice de la Fédération Française de Généalogie.

Auditorium de l'Espace Saint Jean - Melun - Entrée libre.

. Association Philatélique Fontainebleau-Avon

La poste va émettre un feuillet comportant 10 timbres dans le cadre de la série «La France à voir» dont un sur la Forêt de Fontainebleau. L'émission anticipée aura lieu le **samedi 24 et dimanche 25 février** dans les locaux du Musée d'Art et d'Histoire 88 rue St Honoré à Fontainebleau.

A cette occasion, l'association réalisera une exposition : philatélie - cartes postales - photos consacrée à la Forêt.

. Comité de Jumelage

Samedi 10 mars - 20h30 - Maison dans la Vallée : bingo ouvert à tous et de nombreux lots sont à gagner.

Nos Associations

. Les Amis du Prieuré des Basses-Loges

Du 5 au 18 mars - Maison dans la Vallée : « Les grandes heures du prieuré des Basses-Loges », des origines à nos jours à travers l'évocation de la vie de ses propriétaires et hôtes illustres.
Samedi 10 mars :
14h : Visite commentée
16h : Assemblée générale ordinaire
Samedi 17 mars :
15h : Visite commentée
Possibilité de visites commentées, sur demande pour les groupes.
Contact 06 82 42 07 76

. Centre Culturel 77

Randonnées en Forêt
Lundi 5 mars : la Gorge aux Archers
Lundi 2 avril : la chapelle de Fourche
Sorties d'un jour
Mercredi 7 mars : Paris
Mercredi 4 avril : Vallery et environs
Visite guidée de Musée
Lundi 19 février : les salles Hollandaises au Musée du Louvre
Les détails, dates et horaires sont susceptibles de varier.
Départ depuis différents lieux d'Avon et de Fontainebleau. **01 64 22 64 17**
Centreculturel77@yahoo.fr

. VCFA

Dimanche 18 mars : course sur route pour les minimes et féminines, pour les cadets et féminines, pour les départementaux 1, 2 et 3.
Ces courses se dérouleront dans la forêt de Fontainebleau sur la route d'Épisy.

. CDAS

Samedi 24 mars - 15h30/18h : assemblée générale du Comité de Défense, d'Action et de Sauvegarde d'Avon à la Maison dans la Vallée.

. Association de Saint-Martin de Fontainebleau-Avon

Samedi 31 mars : braderie de printemps au siège social de l'association : 193, rue Grande à Fontainebleau.
Mme Veil 06 75 76 10 07

. Secours catholique

Dimanche 1er avril : collecte alimentaire - les personnes souhaitant nous aider peuvent nous contacter :
• permanences le lundi de 10h à 16h30 2, rue A.Marie Javouhey - 01 64 22 65 75
• e-mail : laucoumau@wanadoo.fr
• Laurence Mauge au 01 60 71 95 21

. SADAC

Tap Tap stomp stomp clap doobedoowap

Une musique vous fait vibrer et une irrésistible envie de taper des pieds vous prend ? Plus de temps à perdre, vous êtes prêts pour les claquettes.
Rythme, Danse, musique, percussion, énergie, relax, joie de vivre : voilà les claquettes résumées en quelques mots. Qui n'a jamais regardé Gene Kelly ou les danseurs irlandais avec envie ? Pour commencer pas besoin de technique ou de dispositions particulières. Venez décontractés, simplement avec votre bonne humeur et votre enthousiasme.
Dès les premiers cours, Bernard Plantié vous apprend à écouter les rythmes, taper des pieds et enchaîner les pas sur les musiques les plus entraînantes.
Ludique, tonique, le cours de claquettes représente une véritable soupape de bonne humeur en milieu de semaine. Vous hésitez ? Venez essayer, votre premier cours, qui vous est offert, ne manquera pas de vous convaincre.
Informations lieux et horaires : Evelyne au 06 08 64 58 62
La Section Avonnaise de Danses et d'Art Chorégraphique propose aussi des cours de jazz, rock et danse de salon.

. La Vallée du Théâtre

La Vallée du Théâtre a 15 ans

C'est environ 40 000 spectateurs, près de 400 représentations dont environ 280 à Avon, plus de 120 spectacles - 80 préparés au sein des divers ateliers et plus de 40 réalisés par Boîte de Douze, la troupe de l'association - et c'est aussi un public fidèle qui suit ses productions.
La Vallée du Théâtre c'est aussi pour de nombreux enfants, jeunes et adultes la découverte de la pratique théâtrale au sein d'ateliers hebdomadaires ou au cours de stages
Les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mars, à la Maison dans la Vallée, la Vallée du théâtre crée une nouvelle manifestation théâtrale à l'occasion de ses 15 ans :

Pièces à convictions, Des nuits de théâtre pour éclairer les jours. Une douzaine de spectacles à savourer. Des spectacles pour enfants, des spectacles pour tous, des spectacles pour s'immerger dans le théâtre et les arts qui l'accompagne : musique, chant, danse, contes, marionnettes, arts plastiques, de nombreux invités, trois jours de découvertes, un programme à ne pas manquer. Des moments de théâtre à partager, avec Les ateliers du théâtre des Sablons, Les Bramentombes, Boîte de Douze, la compagnie Coup de Poker, Tant pis pour la glycine, le Théâtre du Pré Vert, Le Blue Note Norma Bracho et d'autres !
2 stages : les 7, 8 et 9 avril prochain un stage pour adultes et jeunes à partir de 16 ans : le jeu sur scène et le jeu devant la caméra. Les 17, 18, 19 et 20 Avril un stage pour enfants de 8 à 13 ans, les scènes comiques au théâtre.
Renseignements et inscriptions au 01 60 72 29 33

. ANVL

Samedi 17 février - 9h30 : chantier d'entretien de l'Espace naturel de Champmorin, à Balloy.

Samedi 24 février - 9h30 à la réserve ornithologique du Carreau Franc à Marolles/Seine : chantier d'entretien de Marolles-Préaux.
Dimanche 25 février - 10h18 à la gare de Bagneaux-sur-Loing :sortie lichénologique et bryologique de la journée, à Glandelles (77).
Samedi 3 mars - 9h : sortie ornithologique mensuelle.
Site PRONATURA de l'étang du Grand Marais à Varennes-sur-Seine, site des Seiglats, à Cannes-Ecluse, site de Champmorin de Balloy-Bazoches, réserve ornithologique de Marolles-sur-Seine, étang de la Chapelotte.
Dimanche 4 mars - 9h30 à la maison forestière du Petit-Barbeau : sortie ornithologique en forêt de Fontainebleau, pique-nique, Assemblée Générale à Samois, suivie d'une conférence «Les oiseaux des Açores» puis d'un pot de l'amitié.
Samedi 10 mars - 9h30 : chantier d'entretien de la réserve ornithologique du Carreau-Franc à Marolles/Seine.
Samedi 10 mars - 10h parking de la Haute-Borne : sortie archéologique de la journée, en forêt domaniale des Trois-Pignons.
Samedi 17 mars - 14h devant la jardinerie Delbard : sortie mares de platières.
Dimanche 25 mars - 9h30 : chantier d'entretien du site de Varennes Grand Marais.
Dimanche 25 mars - 9h parking de la Feuillardière : sortie ornithologique de la matinée, en forêt domaniale des Trois-Pignons.
Samedi 31 mars : nuit de la chouette.

. Avon Bridge Club

Une équipe renouvelée et renforcée anime Avon Bridge Club depuis ce début d'année.
Les tournois internes organisés sous la « baguette » de René Mini permettent aux joueurs de se mesurer dans une ambiance conviviale. Ne briguant pas le haut du classement au niveau national, les participants gardent des relations sereines.
Nous nous retrouvons pour jouer les mardis et vendredis, à partir de 13h45 (et jusqu'à environ 17h30), dans la salle à la cheminée de la Maison dans la Vallée.

Si vous venez de vous installer à Avon ou dans la région, que vous disposez de temps libre, que l'envie de reprendre le bridge vous anime, et que notre approche décontractée du bridge vous convient, venez-nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir. A bientôt.
Renseignements au
01 60 71 03 97 - 01 64 22 40 87

. La tete de l'emploi 77
est devenue depuis le 1er janvier
Le bon profil

Avec toujours le même objectif : aider les demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RMI, jeunes scolarisés, toutes personnes en parcours d'insertion, lutter contre les exclusions, favoriser l'emploi durable en offrant des prestations qui forment le public au conseil en image leur permettant de travailler l'image de soi, le bien-être, de développer l'estime de soi.
Dans le cadre de cours dispensés à des petits groupes de maximum 10 personnes, lors d'ateliers, nous les amenons à prendre conscience de leur capitale image à exploiter selon différents contextes personnel ou professionnel. La méthode assimilée de conseil en image : conseil vestimentaire, analyse couleur, conseil maquillage et coiffure, le participant pratique au quotidien les bons gestes selon les envies et les besoins en communication.
Notre intervention n'est pour le moment proposée qu'en groupe auprès de structures d'insertion (Missions locales, C.C.A.S, U.A.S, Opérateurs du Conseil Général, associations diverses d'insertion...) n'ayant toujours pas de local pour le moment, nous ne pouvons plus intervenir en individuel.

Le club des cadres et entrepreneurs 77 (CCE77)

Créé en 1996, le CCE77 est une association qui accompagne les cadres au chômage dans leur recherche d'emploi et les porteurs de projets dans la création de leur entreprise. Il a accueilli à ce jour plus de 1400 personnes. Son objectif est triple : apporter un support moral pour rompre l'isolement dans lequel se trouve la personne au chômage, un support technique à travers des « ateliers » dans lesquels sont affinés ses outils et sa stratégie de recherche, et un réseau d'anciens fort de plus de 800 noms.
Depuis 1998, le club intervient aussi dans l'accompagnement à la création d'entreprise auprès de porteurs de projets à travers l'écoute, l'aide à l'analyse, la détection des besoins et le partage d'expériences.
L'accompagnement des membres est fait par 22 intervenants professionnels bénévoles.
Nous organisons des matinées d'accueil au cours desquelles vous pourrez découvrir plus en détail nos activités.
Contactez nous : 01 64 22 62 04

. ANFA Aviron

En route vers le défi

L'aviron est un sport de plein air qui se pratique toute l'année, y compris pendant la période hivernale. Aux sorties bateaux s'ajoutent parfois des séances d'ergomètre, machine intéressante car reproduisant exactement le geste de l'aviron. Avant de retrouver les bassins de compétitions ou de randonnée, les rameurs de l'anfa organise **mi mars 2007** à Avon la 2e édition de leur défi à l'ergomètre. Il s'agit pour les loisirs comme pour les compétiteurs de parcourir 100km sur l'ergomètre, chacun se relayant selon ses forces ou la stratégie choisie. La barre a été placée haute l'an dernier au gymnase de Changis puisque avec un temps de 6h27 l'Anfa a battu le record de France. Cette année, nous comptons encore sur vos encouragements et nous mettons à votre disposition un ergomètre pour découvrir notre activité.

www.anfa-aviron.com

. Retraite Sportive Avon-Gâtinais

Les randonnees pedestres

Mardi 13 février - 9h30 : Parking du Carrefour de l'Epine Foreuse.
Mardi 20 février - 9h30 : Parking du Carrefour de la Croix du Grand Maître.
Mercredi 21 février - 14h : Maison Forestère de la Faisanderie. Parking du Coq.
Mardi 27 février - 9h30 : Milly la Forêt. Parking de la Boulignière.
Mardi 6 mars - 9h30 : Parking des Grand Feuillards. Route de la Haute Borne.
Mercredi 7 mars - 14h : Parking de l'Eglise de la Butte Montceau à Avon.
Mardi 13 mars - 9h30 : le Vaudoué Vallée de la Mée.
Mardi 20 mars - 9h30 : Cabaret Masson.
Mercredi 21 mars - 14h : Parking de la Croix de Toulouse.
Mardi 27 mars - 9h30 : Bas Samois. Maison Forestère du Petit Barbeau. Bord de Seine.

Georges ROBIN 01 64 23 75 41 ou 06 78 21 64 68

. La Vie à vélo

Pour toutes les sorties :
Prévoir une chambre à air de rechange, un vêtement chaud et/ou un coupe-vent imperméable, et à boire. Pensez aussi à l'éclairage, surtout en automne et en hiver.
Les balades sont accessibles aux personnes de tous âges et dont l'état de santé a été vérifié médicalement compatible avec la pratique du vélo. Elles peuvent se faire en famille. Les itinéraires empruntent des petites routes et des chemins forestiers facilement cyclables.
Ils sont accessibles à toutes sortes de bicyclettes. Les vélos de course sont déconseillés, sauf exceptions mentionnées.
A toutes les sorties, il faut respecter le code de la route. Les participants aux balades sont responsables de leur sécurité. Ils doivent donc être correctement assurés.
Il est recommandé de confirmer sa participation à une balade en téléphonant au contact qui pourra aussi répondre à vos questions.

Dimanche 11 février - 13h30 - gare de Fontainebleau : Obélisque, Route de la Haute Borne, Barbizon, retour par la Faisanderie. 35km. Tous vélos. 01 64 22 16 14.
Dimanche 18 février - 13h30 - gare de Fontainebleau : Barbizon, Macherin, Fleury-en-Bière, retour par Perthes et Chailly-en-Bière. 40km. Tous vélos. 06 08 23 32 18
Dimanche 25 février - 13h30 - gare de Fontainebleau : Barbizon, Perthes, Soisy-sur-Ecole, visite gratuite de la verrerie, retour par Cély, Macherin, D40, Route forestière du Cèdre. 45km. Tous vélos. 06 12 93 15 42
Dimanche 4 mars - 13h30 - gare de Fontainebleau : Boucle centrale de la Forêt de Fontainebleau. 38 km. VTT, VTC. 01 60 72 06 79
Dimanche 11 mars - 13h30 - gare de Fontainebleau : Grez-sur-Loing, aller/retour. 40km. Tous vélos. 01 64 22 31 48
Dimanche 18 mars - 13h30 - gare de Fontainebleau : Pont de Valvins, Héricy, Fontaine-le-Port, Chartrettes, retour par Bois-le-Roi et Samois. 32km. Tous vélos. 06 08 23 32 18
Dimanche 25 mars - 8h45 - gare de Fontainebleau : train 9h06 pour Villeneuve la Guyard. Pique nique. Itinéraire : Montmachou, Flagy, Dormelles, retour par Villemer, Ecuelles, Moret. 40km.Tous vélos. 01 60 72 16 26
Dimanche 1er avril - 8h45 - gare de Fontainebleau : train 9h11 pour Paris Gare de Lyon. Pique nique. Itinéraire : Paris-Fontainebleau par les bords de Seine, la Forêt de Sénart. Pistes cyclables et petites routes. 77 km. Train possible à Melun, 50km. Tous vélos. 01 42 24 80 82 ou 01 64 22 42 72

Campagne de ravalement

Pour valoriser notre patrimoine

Depuis le 1er janvier 2007, la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon a mis en place une campagne de ravalement sur l'ensemble du territoire des communes de Fontainebleau et d'Avon afin de favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti de l'agglomération.

Sont considérés comme ravalement de façades, toutes remises en état de propreté des murs extérieurs des immeubles (quels qu'en soient les revêtements) et des accessoires apparents de façade (ferronneries, boiseries, huisseries, persiennes...).

Entrent également dans le champs d'application du dispositif les réfections de gouttières et descentes d'eau ainsi que la réfection des murs de clôtures maçonnés et murs bahuts avec leur ferronneries.

La subvention communautaire est destinée aux personnes physiques ou morales qui occupent ou qui louent leur immeuble, à l'exception de l'Etat, des collectivités territoriales et de leur EPCI.

Aucune condition de ressources n'est requise.

Sont éligibles les bâtiments répondant aux critères suivants :

- achevés depuis plus de 20 ans,
- situés en zone urbanisée,
- à usage d'habitation, les immeubles à occupation mixte ou autres attenants à un bâtiment principal,
- visibles depuis l'espace public,
- les monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou classés quelque soit leur situation géographique.
- les travaux doivent être exécutés par des professionnels du bâtiment.

Le montant maximum de l'aide communautaire est plafonné à 30 % du montant HT des travaux dans la limite de 8 000 € de subvention selon des conditions déterminées au règlement d'attribution des subventions validé par le conseil communautaire. A l'issu d'un appel d'offre, le PACT ARIM de Seine-et-Marne a été désigné, afin d'animer auprès des services de la CCFA, ce dispositif. A ce titre le PACT ARIM peut aider les propriétaires éligibles à cette subvention à réhabiliter leur patrimoine en leur apportant une assistance technique, juridique, financière et administrative gratuite.

Pour tout renseignement vous pouvez prendre au contact auprès du service urbanisme de la commune d'Avon au 01 60 71 20 69.

3 M€ pour améliorer la qualité de l'eau

La Communauté de communes Fontainebleau Avon et Veolia Eau lancent un programme d'investissements de 3 millions d'euros sur 5 ans pour améliorer la qualité de l'eau.

Dans le cadre du contrat de concession du service public de production et de distribution d'eau potable à Veolia Eau, la CCFA a souhaité disposer d'un bilan complet du contrat 5 ans avant l'échéance de celui-ci.

Un audit a été réalisé par deux cabinets en 2005 et 2006.

Il a été suivi par une négociation et un avenant portant sur la réalisation, par Veolia Eau, d'un programme d'investissements visant à améliorer la qualité du service de l'eau.

40 000 € pour le cinéma «le Sélect»

Le cinéma « Le Select » se modernise pour proposer après les travaux deux salles d'une capacité totale d'accueil de 363 places. Equipement phare de la vie culturelle Bellifontaine, la réhabilitation de ce cinéma répond à une demande forte pour la vie du centre ville et représente un facteur de dynamisation économique pour les commerces de centre ville ainsi que pour l'ensemble de l'agglomération.

La Communauté de Commune a décidé d'accorder à la SARL l'Ermitage une subvention d'investissement au titre de l'année 2007 pour ses travaux d'aménagement de deux nouvelles salles. Cette subvention s'élève à 40 000€ et sera versée en une seule fois.

Le budget, reflet de l'action municipale

Voté le 19 décembre dernier par le Conseil Municipal, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 12 784 000 €, en section de fonctionnement, et à 4 240 120 € en section d'investissement. Priorité est donnée, comme les années précédentes, à nos enfants avec plus de 40 % du budget qui leur est consacré.

Pour 100 € dépensés par fonction, on note :

- **28,2 € : services généraux**
- **18,5 € : enseignement et formation**
- **14,8 € : sports et jeunesse**
- **16,2 € : aménagement et services urbains, environnement**
- **8,7 € : culture**
- **7 € : petite enfance**
- **4,2 € : interventions sociales et de santé (en complément de l'action du CCAS)**
- **1,8 € : sécurité et salubrité publique**

Les principaux aménagements 2007

• Halte-garderie multi-accueil (350 000 €) et réalisation d'une salle communale sur la Butte-Montceau (315 000 €)

• Réfection des cours des quatre écoles maternelles et l'installation de jeux : 220 000 €
• Ravalement de l'école élémentaire Avon-Centre : 160 000 €
• Transformation du restaurant scolaire Avon-Centre : 80 000 €

• **Réhabilitation du manoir de Bel-Ebat : 977 110 €**

Mais aussi

• travaux de voirie rue des Courtils : 115 000 €
• aménagement de venelles : 110 000 €
• réfection des façades du CLSH et du restaurant scolaire Vallée : 68 000 €
• aménagement et réfection complète de la salle des mariages : 110 000 €

Groupe Communiste « Ensemble pour Avon »

Au moment de la mise en page, la contribution du groupe communiste «Ensemble pour Avon» ne nous était pas parvenue.

Groupe « Proches de Vous »

Le groupe des élus d'opposition « Proches de vous », vous présente, en ce début d'année, ses meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

Téléphonez Ecrivez-nous ou venez nous rencontrer au 51 rue Rémy Dumoncel. « Proches de vous » - 06 99 23 74 27 proches-de-vous.blogspot.com.

Jean-Marie VIROT, Odile DORLÉ, Daniel CARBONEL, Michèle BATTEGAY, Pierre VAISSIÈRE.

Groupe Avon pour tous !

«Pour une société harmonieuse par le développement durable » (fin du discours de Jean-Pierre Le Poulain).

J'étais hier au ministère des Affaires étrangères avec M. l'ambassadeur de Chine en France et le sénateur Valade qui préside le comité de pilotage mis en place pour les 2e journées de coopération franco-chinoises.

A cette occasion, il s'est agi de trouver un slogan pour ces journées. Ce slogan est le suivant : « vers une société harmonieuse par le développement durable ». La partie chinoise a amené le terme société harmonieuse et la partie française a proposé le développement durable. Qu'est-ce qu'une société harmonieuse ? Réponse de Monsieur l'ambassadeur : le chinois c'est très simple : pour dire société harmonieuse, il faut seulement deux idéogrammes. Comme chacun le sait, les idéogrammes sont doubles, le premier dit « tous manger » et le deuxième dit « tous parler », soit une société où tout le monde mange et parle.

La société que nous formons ce soir constitue en quelque sorte le point de départ de cette société harmonieuse que nous souhaitons créer tous ensemble par le développement durable. Je vous ai tellement parlé de développement durable dans mes précédents discours que je conclus aujourd'hui simplement en vous disant la chose suivante : pour faire du développement durable, il faut, il est nécessaire, indispensable d'avoir des élus durables. Merci de nous assurer dans l'année qui vient cette durabilité sans laquelle rien de ce qui est fait ne pourrait être fait. Merci et bonne année à toutes et à tous.

JPLP et l'équipe d'Avon pour tous

Vous avez été nombreuses et nombreux, surtout les bretons à me faire remarquer que le gui sous lequel je vous invitais à vous embrasser, était en fait du houx ! Ouh le maire… Voici donc du gui pour vous permettre de recommencer.

Votre Maire,
Jean-Pierre Le Poulain

Nous recevons des courriers très intéressants mais difficilement publiables compte tenu de leur longueur. Nos excuses donc pour les avoir résumés à quelques extraits :

Longtemps dénoncé par les seuls scientifiques, le réchauffement climatique est désormais entré dans notre vie quotidienne et nul ne doute que les activités humaines en soient la source. Chacun peut constater la douceur inusitée de nos hivers, les vagues de chaleur torride l'été, des périodes de sécheresse inquiétantes, les inondations, la fonte des glaciers et des calottes polaires annonciatrices de changements climatiques encore plus graves et de l'élévation du niveau des mers. Cette situation ne peut que s'aggraver avec les besoins croissants en énergie des pays émergents dont les activités, et c'est justice, tendent à rejoindre les nôtres.

Les media nous diffusent quotidiennement des conseils pour économiser nos consommations individuelles et il faut saluer cet effort. Mais puis-je être tenté d'éteindre la veille de mon téléviseur quand mon séjour est illuminé toute la nuit par un éclairage publlc agressif ? Ce simple geste, insignifiant à mon niveau, devient significatif si chacun l'accomplit. Il le serait bien davantage si les pouvoirs publics appliquaient les conseils qu'ils prodiguent...

...C'est désormais notre vie quotidienne qui risque d'être affectée. Certes, supprimer ou réduire l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin peut gêner gravement des travailleurs de nuit déjà privés de transports en commun. Mais j'ai connu une époque où le black-out total rendait nécessaire l'usage d'une torche électrique. Réduire l'éclairage d'un lampadaire sur deux exige me direz-vous des investissements coûteux. L'économie ainsi réalisée en couvrirait rapidement les frais.

Philippe Bruneau de Miré.
Administrateur - Société Nationale de Protection de la Nature

Je vous remercie pour la chaleur de votre accueil *(au petit déjeuner du maire NDLR)* ainsi que pour l'attention portée à nos questions. J'ai pu me faire une idée plus précise de la variété des problèmes auxquelles la municipalité est confrontée, et de sa difficulté d'y apporter des solutions satisfaisantes pour tous.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne les problèmes de déplacement, j'ai été surpris d'apprendre - je me demande si j'ai bien compris - qu'à Avon il y aurait presque autant de voitures que d'habitants, y compris les enfants en bas-âge. Dans ces conditions il n'est pas étonnant qu'il y ait tant de difficultés de circulation à certaines heures, et de stationnement en particulier aux alentours de la gare (voir l'article de la République du 18/12/2006).

A cela s'ajoutent les problèmes de pollution et de santé, de raréfaction des réserves pétrolières et du coût de l'énergie... et j'en passe, qui deviendront de plus en plus aigus. Et cela est vrai pour toutes les villes du monde qui prennent de plus en plus de mesures contraignantes pour les automobilistes telles que le péage à Londres, Stockholm... Il existe d'autres moyens de se déplacer, transports en commun, vélo, marche à pied qui tous présentent des avantages et des inconvénients par rapport à l'automobile. J'ai personnellement fait le choix depuis des années (et je ne suis pas le seul) d'utiliser le moins possible ma voiture en ville, au profit du vélo: j'en éprouve du plaisir, je gagne du temps et en prime je fais preuve de civisme.

Je n'ai pas attendu que des aménagements en faveur des cyclistes soient réalisés: quand on est assez expérimenté et prudent et en choisissant bien son itinéraire, le danger est limité. De plus les réalisations de ces dernières années ont été bienvenues. Je pense qu'on doit pouvoir faire plus. Cela dit, je comprends fort bien que des personnes pas suffisamment habituées ou qui ne mesurent pas les aspects utilitaires et ludiques du vélo ne s'y mettent pas spontanément.

Jean-Claude Soléra
2 av. Pasteur - Avon

RÉPONSE

La récente tenue à Paris de la conférence du Groupe International d'Etudes Climatiques a sensibilisé le public, s'il en était encore besoin, aux problèmes que vous évoquez l'un et l'autre, chacun dans votre domaine. Je ne partage pas toutes vos inquiétudes cher Bruno et vous rappelle qu'à la fin du tertiaire, au Stampien, il existait ici une mer semi-tropicale avec ses crocodiles. Quant à M. Solera, dont les qualités personnelles de dirigeant de la Vie à Vélo sont appréciées de tous, je doute que ses arguments arrivent à convaincre ceux qui doivent prendre le train le matin (6500 tout de même) d'aller le faire en bicyclette plutôt qu'en voiture. A titre personnel, je ne me sens pas concerné par les leçons de morale des écolos-bobos parisiens qui circulent dans Paris libéré des bagnoles sur leur vélo hollandais avec leurs poireaux bio dans le panier. Ce sont les mêmes qui viennent nous polluer les week-end en forêt avec leurs 4X4 diésel garés n'importe où… J'organiserai bientôt à la Maison dans la Vallée un grand débat sur ces sujets. Voulez-vous parier que le parking sera plein de voitures ce soir là ?

Votre Maire,
Jean-Pierre Le Poulain

AVON

Jusqu'au 28 février
Hall hôtel de Ville
Exposition de photographies « Cap Cod atmosphère »
Proposée par **Philippe Coulon-Perceval**
Exposition ouverte : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h
Entrée libre

Samedi 3 mars
19 heures
Maison dans la Vallée
La nuit du rock
avec les groupes : Dagoba - Orphéus - Laundry's Day et Grümo
Renseignements 01 60 74 91 30

Dimanche 8 avril - de 9h à 12h
Parc de Bel Ebat
Chasse aux œufs de Pâques
Organisée par la Ville d'Avon
Entrée libre

Du 17 février au 11 mars
Pavillon de l'Érable
Exposition de peintures « Cet amour si entier, si vivant encore... »
Proposée par **Olivier Piron**
Exposition ouverte :
mercredi de 15h à 19h
Samedi et dimanche de 14h30 à 19h
Entrée libre

Mardi 6 mars - 15h et 20h30
Maison dans la Vallée
Connaissance du Monde
Portugal : un balcon sur l'Océan
Renseignements 01 60 74 91 30

Dimanche 11 mars - départ 14h
Maison dans la Vallée
Sortie découverte « Parcours de l'eau n°2 »
Proposée par Bernard Pamart
Renseignements 01 60 71 20 43
Places limitées - Réservation conseillée

Mercredi 11 avril - 15h
Pavillon de l'Érable
Les Rendez-vous jeunesse de l'Erable
Entrée : 4,50 €tarif unique

Mercredi 21 février - 15h
Pavillon de l'Érable
Les Rendez-vous jeunesse de l'Erable
Entrée : 4,50 €tarif unique

Du 14 avril au 6 mai
Pavillon de l'Érable
Exposition de peintures « Un monde mouvant »
Proposée par Pierre Clément
Exposition ouverte : mercredi de 15h à 19h
Samedi et dimanche de 14h30 à 19h
Entrée libre

Dimanche 25 février de 9h à 18h
Maison dans la Vallée
28e Salon cartophile
Exposition organisé par l'association les **3A** Entrée libre

Du 17 mars au 8 avril
Pavillon de l'Erable
Exposition de peintures « Arts contemporains latino-caraïbéens »
Proposée par l'Alcaf
Exposition ouverte : mercredi de 15h à 19h
Samedi et dimanche de 14h30 à 19h
Entrée libre

Samedi 28 avril - 19h30 et 21h
Pavillon de l'Érable
Les rendez-vous chansons de l'Erable
« De la Môme… à Piaf ! »
Renseignements 01 60 74 91 30

Les 30 - 31 mars et 1er avril
Maison dans la Vallée
3e Festival Color Del Caribe

Organisé par l'Alliance Latino-caraïbéenne Avon-Fontainebleau
Renseignements 06 80 90 20 70

Du 1er mars au 30 avril
Hall hôtel de Ville
Exposition de photographies « Carnaval Brésilien »
Proposée par **Gilles Brunet**
Exposition ouverte :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

AGIR AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIVRE DEMAIN